

Compte-rendu du CSAL du 16 mars 2026



Présents :

**Président de séance Mr Ludovic ROBERT,
Représentants du personnel, et experts métiers.
Mme PORTIER Directrice Adjointe**

Expression de la CGTR sur l'exercice emploi et décision de ne pas assister au CSAL
CFTC désigné en qualité de secrétaire de séance

1 .Situation des emplois a 01/01/2026

2 points abordés par la DGFIP pour la répartition des emplois :

- méthode d'allocation et de répartition des emplois: Méthode d'Allocation de Gestion des Emplois de Référence (MAGERFIP)
- référentiel unifié des emplois : Tableau de Gestion des Emplois de Référence des FIP (TAGERFIP)

L'affectation des emplois a évolué dans l'application de la méthode et dans la répartition d'unité de compte.

L'objectif étant de compenser la vacance laissée par les temps partiels.

Actuellement, la répartition se fait comme suit :

- 1/3 des emplois sont fléchés : affectés d'office par la centrale
- 2/3 sont non fléchés : répartis en Emplois Temps Plein (ETP)

Concernant la DRFIP 974 :

113 emplois sont fléchés

677 ETP répartis par la DRFIP

Soit une cible de 790 ETP

Sur terrain, le constat est le suivant :

Les catégories A+ et B correspondent au nombre d'ETP attendu

La catégorie A est en sous effectif

La catégorie C est en sur effectif

Ces résultats sont remontés à la Centrale afin de réguler les mouvements de mutation.

Les incidences sur le département :

aucune fermeture de mutation vers LA RÉUNION, et ré-équilibrage progressif entre les sur nombres et les sous effectifs, selon les possibilités offertes par la loi de finances.

2 . Le Centre de Contact des Professionnels

Le recrutement de l'adjoint au chef de service est en cours

Contribution de la DRFIP 974 des agents B et C pour moitié

Concernant les travaux : le dépouillement des offres est en cours.

3 . La facturation électronique

Cette réforme a pour objectif la suppression des documents papier et la simplification des échanges. Elle permettra de lutter contre la fraude fiscale, une simplification de la déclaration de TVA et une vision plus précise de la situation des entreprises et les aides octroyées. L'obligation d'adhésion pour les entreprises est portée au 01/09/2026. Concernant la Gestion Publiques (pour le SPL) le déploiement a commencé le 20/01/2026. A ce jour 600 000 entreprises ont adhéré au dispositif sur 8 à 10 millions attendus.

3 niveaux d'intervention en matière d'assistance seront mis en place

1. Accompagnement des entreprises et communication par un numéro d'assistance unique : 0806 807 807 et un formulaire e-contact.

Les entreprises seront soutenues par les CCPRO et les agents des SIE

Les collectivités locales seront soutenues par les CDL et les correspondants DEMAT de la DRFIP

Les auto entrepreneurs seront soutenus par les SIP.

2. Au niveau des DD et DR FIP le référent sera le pôle du service fiscalité

3. A niveau de l'échelon central : une offre de formation sera mise en place pour les agents et les cadres.

Parallèlement les SIE assumeront à la demande l'assistance téléphonique par 2 vacations par jour de 5 heures entre 10h30 et 16h30 à La Réunion.

Les référents de la facturation électronique ont dispensé une formation adaptée aux agents des SIE, qui ont fait l'objet de l'intégration de l'outil BALI et de la mise à jour de leurs serveurs vocaux.

A ce jour la sollicitation des SIE au niveau national reste faible : 1150 appels et 50 e-contacts sur le plan national. En effet, il semblerait que les partenaires agréés absorbent le plus gros du flux.

9 . Questions diverses

Centre de Paie de l'État (DPE, ancien SLR) présente un sous effectif en raison de l'absence de 2 collègues : un renfort est demandé.



L'équipe locale de la CFTEC reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter des réponses et pour faire part des éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans vos services... CFTEC à vos côtés... Adhérez !!!